

Céline Matchoulian-Ghazarian

Avocate au Barreau de Genève
Membre ODAGE-FSA

Quai Gustave-Ador 2
1207 Genève
Tél : 022 700 77 97
cm@cmg-avocats.ch
www.cmg-avocats.ch

RECOMMANDE

Madame Sylvie Schneider
4, petite rue des fossés
47 800 La Sauvetat-du-Dropt
France

Genève, le 13 janvier 2026

Concerne : Votre fille, Mlle Mailys Schneider-Hodebar

Chère Madame,

Vous me savez intervenir à la défense des intérêts de Monsieur Eustache Hodebar.

Je me réfère plus particulièrement à mes lignes du 21 novembre 2025, relatif aux contributions d'entretien en faveur de votre fille Mailys, dans lequel une proposition amiable vous a été soumise.

Celles-ci n'ont jamais été honorée d'une réponse de votre part.

Il vous était proposé de renoncer aux arriérés de pension réclamés à mon mandant, moyennant le retrait des poursuites introduites auprès de l'Office fédéral de la justice, étant précisé qu'en contrepartie, aucune pension alimentaire ne vous serait réclamée pour la période durant laquelle Mailys a vécu auprès de son père, et ce jusqu'à ce jour.

Je vous saurais gré de me répondre **dans un délai maximal de 5 jours**.

A défaut, nous nous verrons contraints d'agir par toutes voies de droit utiles.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Chère Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Ex ct.



Céline Ghazarian